

Charte du Service Eltereforum

Nos engagements en matière de soutien à la parentalité

1. Un service accessible à tous les parents, de la grossesse à la majorité des enfants

Le service s'adresse à tous les parents, grands-parents, tuteurs ou membres de la famille rapprochée de l'enfant quelle que soit la situation familiale, le milieu social ou culturel, le lieu de résidence, l'orientation sexuelle ou la présence d'un besoin spécifique. Nous prenons en compte les besoins des parents en fonction des étapes de développement de l'enfant, qu'il s'agisse de la grossesse et de la petite enfance (0-3 ans), de l'enfance (4-12 ans) ou de l'adolescence (13-18 ans).

2. Valoriser et renforcer les compétences parentales

Nos interventions s'appuient sur les ressources des parents et mettent en lumière leurs capacités et forces. Les parents sont renforcés et accompagnés tout en tenant compte de leur situation et de leur contexte actuel. Nous partons du principe que des parents sécurisés et renforcés peuvent mieux accompagner leurs enfants.

3. Une prévention précoce

Nos interventions visent à agir tôt et à repérer précocement d'éventuels premiers signes de vulnérabilité ou de difficulté. Une attention particulière est portée à la grossesse et aux mille premiers jours de l'enfant.

4. Sensibilisation et information

Nous nous engageons à sensibiliser le grand public, ainsi que les acteurs institutionnels et politiques au sujet de la parentalité et à l'importance du soutien à la parentalité. Nous sensibilisons les parents sur leurs droits et responsabilités et nous les informons sur les services et dispositifs qui les concernent. Nous écoutons et nous recensons les demandes et les besoins des parents et nous les intégrons dans notre mission.

5. Une démarche qualitative

Les membres de notre équipe pluridisciplinaire (intervenants internes et externes) ont une formation et/ou une expérience dans un domaine en relation avec la parentalité. Ils disposent de ressources, de temps de partage, de temps d'analyse et de formation continue. Ils travaillent en équipe afin de faire profiter les parents de leur complémentarité. Nous assurons un recensement quantitatif et qualitatif ainsi qu'une gestion des retours afin d'ajuster notre offre et d'évaluer l'efficacité de celle-ci.

6. Cocréation, écoute et bienveillance

Nos interventions se construisent avec les parents, en respectant la singularité de chaque famille. Elles reposent sur l'écoute et l'interaction en absence de jugement ou d'obligation quelconque. Elles visent le renforcement des relations humaines, le partage d'information et la recherche partagée de solutions.

7. Ressources, échanges et informations

Nos lieux d'interventions et supports numériques sont accessibles, accueillants et offrent un environnement sécurisant aux familles et aux professionnels. Ils permettent de partager des informations, des pratiques et des expériences et mettent à disposition des parents des ressources sélectionnées autour de la parentalité.

8. Accompagnement et orientation

Nous soutenons et guidons les parents dans leur mission parentale, dans la limite de nos compétences professionnelles et nous les orientons, au besoin, vers des experts compétents.

9. Respect de l'égalité et de la diversité

Nous veillons à promouvoir l'égalité entre les genres dans la parentalité, tout en respectant la diversité sous toutes ses formes.

10. Favoriser la cohésion sociale

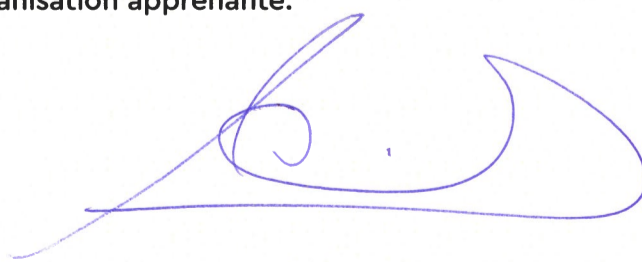
Nous contribuons au « vivre-ensemble » en garantissant un accès équitable aux ressources et services, en intégrant toutes les cultures et en apportant un soutien particulier aux familles vulnérables.

11. Travail en réseau

Nos équipes collaborent avec des partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux, afin de renforcer l'accompagnement des parents et d'agir comme facilitateur du secteur de la parentalité au Luxembourg.

12. Ancrage et développement

Au vu de la multitude d'approches et de disciplines touchant le domaine de la parentalité, il nous importe d'adopter une posture ouverte et bienveillante intégrant une diversité de ressources. Nous procédons à une veille continue du domaine de la parentalité et nous nous considérons comme une organisation apprenante.



Claude MEISCH
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse